

Compte Rendu

RENCONTRE DE LA FILIÈRE APICOLE



DATE : Mercredi, le 14 décembre 2016, 9h30
ENDROIT : CRSAD, salle de réunion de l'édifice principal salle D et E
120 A, chemin du Roy, Deschambault, G0A 1S0

Participants : Émilie Duponsel, Scott Plante, Joël Laberge, Denis Gauthier, France-Nadine Forget, Jocelyn Marceau, Nicolas Tremblay, Denis Pellerin, Pierre Giovenazzo, Léo Buteau, Denis Gauthier, Émile Houle, Domingos de Oliveira, Pierre Baril, Christian Macle, Julie Ferland, René St-Pierre

Invités : Yvan l'Homme, Yvan Gélinas-Pouliot, Joël Laberge, Pierre Mongrain et Isabelle Demers

1. Mot de bienvenue

Pierre Baril

La rencontre a débuté à 9h30. M. Baril a remercié les participants qui se sont déplacés pour cette rencontre et mentionne les absences motivées de : Emmanuel De France, Jean-Marc Labonté, Jean-Marie Chouinard et Roger Carrignan qui n'ont pu se joindre à la rencontre. M. Baril rappelle que le dîner sera servi sur place. D'ailleurs le repas a été défrayé entièrement par le CRSAD.

Chacun des participants s'est identifié lors du tour de table qui a suivi. Le mot de bienvenu s'est conclu en rappelant le prestigieux prix de WORLD'S GRATEST remis à la meilleure entreprise apicole du monde : INTERMIEL. Un vidéo-clip conséquent à ce prix a été présenté lors de l'assemblée :

http://www.lebulletin.com/actualites/la-meilleure-entreprise-apicole-au-monde-est-quebecoise-82018?utm_source=Le+Bulletin&utm_campaign=e111db11d8--2016-11-02&utm_medium=email&utm_term=0_0961ccbe09-e111db11d8-87320350

Les participants ont chaudement applaudi le président d'Intermiel, Christian Macle qui était présent à la rencontre et qui est aussi un membre très actif au sein de la Table filière apicole.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Pierre Baril

Un point a été inséré à la suite du Rapport des comités : Nouvelles du Conseil Canadien du Miel par Scott Plante vp au CCM.

3. Lecture, suivi et adoption du compte-rendu du 9 décembre 2015

Jocelyn

Marceau

Le compte-rendu du 9 décembre 2015 ayant été acheminé avant la rencontre, aucune lecture n'a été faite. Toutefois M. Léo Buteau rapporte deux choses à l'item Varia concernant:

- 1) un suivi que le comité compétitivité devait faire sur une évaluation du cours donné au Collège d'Alma.
- 2) L'autre point concerne le projet de recherche sur la canneberge. Son commentaire est que ce projet n'a pas fait l'objet d'une analyse suffisamment longue avant d'en faire l'appui. Il suggère que tout projet soit soumis à l'avance.

Plus tard dans la journée, UNE ORIENTATION FUT PRISE : Lorsqu'on désire un appui de la Table filière, tout projet doit être soumis au Comité Recherche de la Table et s'adresser à Jocelyn Marceau qui en fera part au comité pour analyse et éventuellement pour recommandation écrite.

4. Dossier provincial / interprovincial santé de l'abeille

Julie Ferland

Mme Ferland trace un portrait sommaire des principaux faits saillants au cours de l'année 2016.

Déplacement de ruches : Il y a eu rehaussement des normes d'introduction des abeilles au Québec qui proviennent de l'Ontario: Aucune ruche de la zone provenant du Niagara n'était acceptée au Québec. Toutefois celles-ci pouvaient transiter via le Québec vers les Maritimes. Deux mille cent (2100) ruches ontariennes ont été introduites au Lac St-Jean ont été inspectées à 100% par l'OMAFRA et 14% ces mêmes ruches ont été inspectées par le MAPAQ. Pour la canneberge, aucune ruche ontarienne n'aurait été utilisée au Québec.

Il y a une nouvelle exigence pour le transit de ruches de l'Ontario vers Nouveau Brunswick. Il faut une autorisation pour traverser le Québec et il faut un camion fermé réfrigéré ou l'usage d'un filet à maille fine pour recouvrir les chargements de ruches sur les camions ou les semi-remorques de type plateforme. Mme Ferland a collaboré avec les contrôleurs routiers (Temiscouata sur le Lac) pour une journée de contrôle routier avec les inspecteurs du MAPAQ. Deux camions auraient été contrôlés sur 4 heures d'opération. Les ruches québécoises qui ont été dans d'autres provinces ont été inspectées au retour au Québec. Il y a eu une bonne collaboration des apiculteurs québécois.

Petit Coléoptère de la Ruche : Il y a eu surveillance active sur les frontières en Montérégie et en Vaudreuil-Soulanges. De plus cette année il y a eu ajout de la zone de Pontiac. Au total, 75 ruchers ont été inspectés par piège et inspection visuelle. Aucun cas n'a été rapporté. Donc le Québec est encore exempt. Il y a eu toutefois un cas rapporté par un apiculteur et confirmé par le MAPAQ en novembre. Ce cas sera suivi de près au printemps.

Pour l'Ontario, la région de Norfolk serait touchée par le PCR. Mme Ferland croit que les ruches provenant de cette région pourraient aussi être exclues de l'introduction au Québec, mais cela demeure à confirmer avant le printemps 2017. M. Pellerin croit que l'application de zones de quarantaine n'est pas une solution. M. Laberge croit de son côté que tant que c'est possible de garder le Québec exempt du PCR, on doit le faire.

M. Plante rappelle que la présence de Julie Ferland à Galveston (2017 North American Beekeeping Conference) est primordial pour représenter le Québec concernant des décisions stratégiques importantes notamment au niveau des ententes sur les déplacements interprovinciaux de ruches et surtout au niveau de la réouverture potentielle de la frontière avec les États-Unis. La position du Québec doit demeurer claire qu'on veut maintenir la frontière fermée. D'ailleurs la FAQ a produit une lettre à cette fin aux décideurs fédéraux et le travail à l'interne à la CAPA et au CCM doit être fait et la présence de Mme Ferland à ce congrès est requis. Léo Buteau propose qu'une lettre soit adressée au MAPAQ pour demander sa participation au nom de la Table filière apicole. Cette proposition a été appuyée par M. Denis Gauthier.

M. Léo Buteau félicite le MAPAQ pour la surveillance effectuée en 2016. Il reçoit l'appui d'autres apiculteurs dont M. Scott Plante.

5. Communiqué sur l'homologation de l'imidaclopride

Émilie Duponsel

Mme Duponsel présente la situation actuelle concernant ce pesticide. Présentement il doit subir une réévaluation puisqu'il y a un risque potentiel reconnu : *Dans le cadre du processus d'examen régulier, Santé Canada a terminé sa [réévaluation du néonicotinoïde imidaclopride et publié son évaluation provisoire des risques](#) aux fins de consultation publique. Selon cette évaluation, l'usage actuel de l'imidaclopride ne peut durer et les niveaux de ce pesticide relevés dans les cours d'eau et les milieux aquatiques sont nocifs pour des insectes aquatiques, comme les éphémères et les moucheron, qui représentent une importante source de nourriture pour les poissons, les oiseaux et d'autres animaux.*

Bien que les effets sur l'abeille préoccupe de secteur apicole, les conséquences sur la Faune

aquatique est possiblement le facteur qui aura le plus d'impact sur la décision. Cette réévaluation est en cours et c'est encore le temps de faire connaître votre position ; http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pest/part/consultations/_prvd2016-20/index-fra.php.

Pierre Mongrain mentionne qu'il y aurait déjà d'autres molécules en voie d'homologation. Mme Duponsel mentionne que l'alternative devra être homologuée par Santé Canada. La solution devrait être à risque moindre. Toutefois, l'homologation temporaire n'existe plus. M. Buteau mentionne que le MDDELCC évalue les risques de 5 des 22 pesticides les plus à risque qui sont déjà utilisés dans le but de déterminer si des mesures seront prises pour en interdire l'utilisation au Québec.

Pour conclure, Mme Duponsel mentionne que la décision devrait être rendue avant décembre 2017.

6. Synthèse des projets de recherche au Québec

Pierre Giovenazzo

M. Giovenazzo mentionne que la Chaire d'enseignement est bien en place et plusieurs projets sont en cours :

1- Développement d'un cours de 3 crédits intitulé : Apidologie 1^{er} cycle;

2- Formation continue :

a) Le goût du miel, formateurs italiens, inscription 349\$;

b) Abeille en relation avec son environnement - en développement

3- Rucher CRSAD sur le campus : Bien que la réglementation de ville interdirait les ruches dans la ville, l'Université serait indépendante de ce règlement. M. Giovenazzo travaille à ce projet et apprend par la même occasion la présence d'autres ruches à proximité dans Ste-Foy dont au CEGEP Garneau.

4- Projet d'exposition permanent sur l'apiculture québécoise mettant en vedette des familles d'apiculteurs du Québec. Ce projet est aussi en développement.

Apimondia : La représentation à Istanbul en 2017 sera modeste. Il en a été décidé ainsi, considérant les tensions qui existent dans cette région du monde. Seul un kiosque gratuit sera disponible pour publiciser Apimondia 2019 à Montréal.

Recherches : Le groupe de professeurs à l'Université encadre 6 étudiants de 2^{ème} cycle et 3 étudiants de 3^{ème} cycle. Plusieurs projets sont en cours. M. Matthieu Gélinas-Pouliot souhaite publiciser davantage les projets et les résultats de recherche dans la revue l'Abeille. Il aimerait qu'une section de la revue soit dédiée à cela. On aimerait aussi connaître la répartition des budgets pour ces projets. M. Giovenazzo se dit d'accord à produire des articles.

Pour plus de détails sur les recherches en cours, veuillez consulter le document annexé à ce compte-rendu (Giovenazzo-présentation .pdf).

7- Rapport des comités

7.1 Santé de l'abeille

Christian Macle

M. Macle, au nom de la FAQ se dit fier d'avoir pu avoir une entente avec l'Ontario afin que le Québec puisse d'abord utiliser les ruches du Québec au Lac St-Jean. Au total seulement 2100 ruches ontariennes sont entrées au Lac St-Jean et ont été localisées à un seul endroit pour diminuer le risque. De cette entente, il faut aussi mentionner qu'aucune ruche ontarienne n'a été utilisée sur la canneberge. M. Macle se dit aussi très content de la transition des responsabilités de Anne Leboeuf DMV à Julie Ferland DMV. À titre d'exemple, le dépistage du PCR qui a été effectué dans la région de Pontiac. Pour l'instant du côté PCR, ça va bien, mais il semble important d'établir un protocole clair à suivre lorsque le PCR sera présent, puisque cela est presque inévitable.

7.2 Recherche

Christian Macle

En l'absence de M. Yves Gauvin, M. Christian Macle a fait le rapport des derniers développements sur le projet de chaire d'enseignement et des fonds recueillis pour la recherche suite au prélèvement des contributions des apiculteurs.

D'abord, il a tenu à féliciter M. Yves Gauvin qui a été un des grands instigateurs de ce projet qui au point de départ ne visait que la mise en place d'une chaire d'enseignement. L'implication et la collaboration des organismes et des apiculteurs a été telle que l'objectif a été dépassé et cela a mené à la mise en place d'un fonds de recherche. Il a été proposé qu'une lettre de remerciement lui soit acheminée en guise de l'excellent travail effectué. La proposition a été appuyée par Léo Buteau.

Par la même occasion, il a aussi félicité Pierre Giovenazzo qui mène présentement plusieurs projets liés à la Chaire.

M. René St-Pierre s'est interrogé quant aux montants réels prélevés des apiculteurs. M. Macle nous a décrit sa façon personnelle de fonctionner. Pour ses clients, la facturation est de 151\$/ruche. La remise au fonds de recherche de la FAQ est alors de 2\$ pour chaque ruche louée autant dans le bleuets que dans la canneberge. L'entente sur la Chaire est complètement indépendante de ces montants. Le SPBQ ont une entente ferme de 15000\$/an pendant 5 ans avec l'UL pour la Chaire. La contribution de 1\$/ruche des producteurs de bleuets est complémentaire et dédiée au fond de recherche.

En ce qui a trait aux producteurs de canneberge, même s'ils ne sont pas impliqués dans la chaire de recherche, la FAQ espère obtenir le même arrangement et un prélèvement de 1\$/ruche par producteur jumelé à un autre 1\$/ruche des apiculteurs pour le fonds de recherche de la FAQ. Cela serait en discussion présentement.

Quant au fonds accumulé pour la recherche, il faut rappeler que deux fonds opèrent parallèlement. Il y a le fond pour les membres de la FAQ et le fonds du CRSAD pour les autres apiculteurs. Le fonds de la FAQ a accumulé jusqu'à maintenant 14105\$ incluant approximativement 4000\$ provenant de la contribution recherche liées à l'inscription des membres, donc en réalité 10105\$ issu des services de pollinisation. Certains apiculteurs ont contribué directement au CRSAD. M. Baril nous dit qu'à date 9134\$ est accumulé dans ce fonds dédié à la recherche apicole.

M. Joël Laberge mentionne qu'en 2017, le contrat de pollinisation sera ajusté avec les options à cocher pour contribution volontaire autant du côté de l'horticulteur que du côté de l'apiculteur. La FAQ aura son propre comité recherche pour décider de l'utilisation ce fonds et M. Macle ajoute que la priorité sera orientée vers la pollinisation du bleuets et de la canneberge.

M. Laberge mentionne que l'autosuffisance en ruches a été presque atteinte en 2016. Sur le bleuets : 30000 ruches québécoises et seulement 2100 ruches ontariennes. Sur la canneberge 21000 ruches toutes du Québec.

Au niveau du transport, il y a une certaine préoccupation. Ce sont près de 75000 ruches qui transitent à travers le Québec. Ceci est l'équivalent de 570 semi-remorques qui incluent aussi les ruches ontariennes qui vont dans les Maritimes.

Deux projets ont été demandés : 1- finaliser le contrat de pollinisation de la canneberge et 2- Méthode d'évaluation rapide et fiable des ruches lors de la pollinisation.

On aurait décelé de forte concentration de BT dans le miel de certaines bleuetières en milieu forestier. Ce produit serait épandu pour contrôler la tordeuse de l'épinette. On parle de concentration de l'ordre de 10000 à 20000 ppm.

Vu le prix du bleuets à la baisse, on anticipe une baisse de la demande pour les ruches en 2017. M. Plante souhaiterait que les producteurs de bleuets avertissent les apiculteurs de cela à l'avance. M. St-Pierre croit que ce n'est pas nécessaire. Selon lui, les bleuetières biologiques pourraient prendre les ruches libérées des bleuetières conventionnelles pour elles car la demande et le prix de ce bleuets pourraient demeurer semblable.

Après dîner :

7.4 Compétitivité

Denis Pellerin

M. Pellerin se préoccupe de deux sujets :

1- Répartition des ruchers au Québec : L'augmentation du nombre de ruches est constante, mais la ressource due aux monocultures complique un peu la situation. Il souhaiterait une analyse plus poussée du potentiel mellifère. D'autre part, il a été suggéré d'encourager l'aménagement de haie brise-vent fleurie et de bande végétative d'essences propices à la biodiversité. Mme Forget rappelle que le Programme Prime-Vert du MAPAQ appuie de façon très importante ce genre de projet. M. Macle souhaite que l'entente du PDZA de la MRC de Mirabel où il y aurait une considération spéciale pour ces surfaces agricoles mal exploitées (bout de champ, bande de protection,..) puissent être aménagées et être favorable à une plus grande biodiversité. Cette MRC pourrait être un exemple et ce modèle pourrait être reproduit dans d'autres régions du Québec.

2- Coût de production en apiculture : M. Pellerin souhaite une mise à jour en utilisant les services du Centre d'Études des Coûts de Production Agricoles (CECPA).

Nouvelles du Conseil Canadien du Miel

Scott Plante

Le prix du miel est passablement bas présentement : \$1,25 / lb. Avec la nouvelle entente d'échange avec l'Europe, certaines barrières tombent de 18% à 0% pour l'exportation du miel canadien. Le CCM a participé à une mission au SIAL à Paris où il a été possible de voir l'intérêt pour le miel de bleuets. M. Plante a aussi eu la chance de visiter Monsanto et les installations de recherche et il a pu être témoin de certains progrès importants au niveau des OGM. Il a visité également la ferme expérimentale Purina où il y a un rucher expérimental et où on s'attarde à l'alimentation des abeilles.

La position du président actuel du CCM (Kevin Nixon) en regard des dossiers des néonicotinoïdes et celui de l'ouverture possible de la frontière ne reflèterait pas la position officielle du CCM qui souhaite toujours le retrait de certains de ces produits et aussi le maintien de la fermeture de frontière. M. Plante mentionne qu'il pourrait être remplacé bientôt à la tête de l'organisme, soit à la fin de son mandat.

L'ACIA a comme projet de faire apparaître la mention 'Haute teneur en sucre' sur l'étiquetage du miel. Le CCM est évidemment en désaccord alors que le sucre blanc ne dispose même pas de cette mention. On reconnaît que le lobby du sucre est possiblement plus organisé que celui du miel. Le CCM souhaite que d'autres organismes se prononcent en défaveur de ce projet. D'ailleurs la FAQ l'aurait déjà fait par lettre.

7. Répondants apicoles au MAPAQ

France-Nadine Forget

Mme Forget nous informe qu'au MAPAQ dans toutes les régions, des programmes d'aide existent et peuvent être utilisés par les apiculteurs. Le Programme d'aide à l'innovation (PADAAR) a supporté deux projets : La mise au point d'un contrôleur électronique pour l'hivernage intérieur des colonies d'abeilles en Estrie et l'utilisation d'un déshydratateur pour le miel extrait en Mauricie.

Le programme Prime-Vert couvre de 70 à 90% des frais d'aménagement de brise-vent ou de surface favorable à la biodiversité. À titre d'exemple, le CRSAD a profité de ce programme pour aménager une bande arbustive de tilleul, de caragana et d'autres plantes ligneuses à floraison sur une longueur de près d'un kilomètre. Il existe également un programme 'proximité' lié à la commercialisation dont le miel.

L'équipe de répondants facilite l'accès à ces programmes et il est suggéré de les contacter via chacun des bureaux régionaux du MAPAQ.

8. Essaim d'Abeilles

Jocelyn Marceau

La présentation d'une procédure visant à mieux intervenir lors des nombreux appels de présence d'essaims d'abeilles a été faite. Ce document a été produit par un comité de répondants apicoles régionaux. M. Laberge rapporte aussi que les piscines à sel amène aussi son lot d'appels. Le document est annexé à ce compte-rendu. Il a été suggéré pour adapter le tout et possiblement que cette procédure soit intégrée sur le site web de la FAQ. Un comité formé des répondants apicoles : Nicolas Tanguay, Robert Clermont et Jocelyn Marceau et deux membres de la FAQ : Denis Gauthier et France de Montigny a été formé pour finaliser le tout. Ce comité devrait adapter cette procédure au cours de 2017.

9. Transport de ruches

Julie Ferland et Joël Laberge

Mme Ferland et M Laberge ont rapporté différents cas problématiques de sécurité dans le transport. À titre d'exemple, un chargement d'abeilles lorsqu'interceptés ne bénéficierait pas d'une forme d'immunité ou de court laps de rétention comparativement aux chargements d'animaux tels les porcs ou les poulets. Il y aurait eu des cas d'immobilisation d'abeilles qui ont été problématiques. Ça pourrait être un dossier à explorer afin de donner les mêmes avantages (Gros animaux) compte-tenu de la fragilité et du danger du chargement que constituent les abeilles.

Il a été convenu qu'un comité se pencherait sur la question : Julie Ferland, Joël Laberge, Denis Gauthier, Jocelyn Marceau et Pierre Thibault du MAPAQ au besoin.

M. Nicolas Tremblay mentionne qu'actuellement 3 producteurs ont fourni leurs données. Il est hébergé sur un site web et à court terme 2-3 modules sont en développement pour mieux répondre au besoin de la clientèle.

11 Membres et Élection :

Il n'y a pas eu d'élection, mais un remaniement des membres. Le résultat apparaît sur l'organigramme en annexe à ce compte-rendu. M. Dionne du Collège d'Alma remplacera M. Steves Simard. M. Ghyslain St-Pierre, président du Syndicat des Producteurs de bleuets du Québec est aussi le nouveau représentant du SPBQ et la correspondance sera toujours acheminée à M. Gervais Laprise qui en est le directeur. Félicitation aux nouveaux membres : Yvan l'Homme, Yvan Gélinas-Pouliot, Joël Laberge, Pierre Mongrain. Deux autres membres seront contactés afin d'avoir leur accord à être membre de la Table filière apicole : M. Pascal Dubreuil et Mme Julie Arsenault. Cette dernière sera contactée par Mme Julie Ferland et M. Dubreuil le sera par Jocelyn Marceau.

12 Projet PCR

Yvan l'Homme

Une présentation montrant l'objectif de ce projet a été faite. M. Buteau félicite l'implication de M. L'Homme dans ce projet.

13 Projet Loque

Matthieu Gélinas-Pouliot

Une présentation montrant l'objectif de ce projet a été faite. M. Macle remercie M. Gélinas-Pouliot pour l'élaboration de ce projet

14 Enquête sanitaire des ruches du Québec / Canada

Léo Buteau

Ce projet pancanadien a été initié en Alberta et au Manitoba en 2012 alors que seulement ces 2 provinces y participaient. Le Québec y a participé cette année via le CRSAD. Toutefois plusieurs intervenants du Québec doutent de la valeur scientifique de cette enquête. Il a été convenu que le projet ne soit pas poursuivi au Québec en 2017. On espère que le MAPAQ initie ce genre de projet puisqu'il faut la rigueur requise pour une telle enquête. M. Baril souhaite en faire un pour le Québec et avec toute la rigueur nécessaire. Mme Ferland travaille sur un tel projet et espère que ce projet sera réalisé en 2018 avec un petit projet pilote qui débiterait dès 2017, le tout étant actuellement en réflexion.

Varia

M. De Oliveira rappelle à nouveau le prix d'excellence remporté par Inter miel. Les participants avaient le sourire en coin car cela avait été souligné avant son arrivée. Belle intention M. de Oliveira. Deux fois valent mieux qu'une.

16h30 **Fin de la rencontre**

Les membres seront contactés pour la prochaine rencontre.

JOCELYN MARCEAU, ing.
Secrétaire-coordonnateur

Québec, le 11 janvier 2017